



CFE-CGC Groupe La Poste 100% cadres, 100% vous !

LA QUASI-TOTALITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES SE CONSACRENT PRINCIPALEMENT AUX ATTENTES DES 120 000 POSTIÈRES ET POSTIERS DES CLASSES 1 ET 2, TANT S'EN FAUT, SEULE LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE CONSACRE TOUTE SON ÉNERGIE AUX 50000 AGENTS DES CLASSES 3 ET 4.

Éditorial par Victor Farinha

Président CFE-CGC Groupe La Poste

Chers cadres, encadrants, conseillers de la ligne bancaire, commerciaux, experts, managers, ...

Vous appartenez à la grande famille des classes 3 ou 4 et vous formez la grande famille des cadres et des encadrants de La Poste. Vous avez bien peu de temps pour vous engager ou vous investir dans la défense de vos intérêts socio-professionnels communs, tant vous êtes déjà sollicités dans vos fonctions. **Mais à la faveur de la mise en place du Comité Social et Économique (CSE) fin 2024, la situation va évoluer. Vous serez représentés dans un Collège socio-professionnel dédié.** En clair : Vous pourrez enfin agir efficacement sur votre destin **en soutenant vos collègues cadres de la CFE-CGC dans la campagne qu'ils mèneront jusqu'à l'élection.** Pour mieux appréhender les attributions et le fonctionnement du CSE : lire "Le CSE en résumé" sur notre site: 2023-087 CSE en résumé (cfecgcgroupeposte.fr).

La première vocation de vos collègues cadres - élus ou représentants CFE-CGC - est d'être force de proposition pour garantir et renforcer vos droits, vos salaires et vos conditions de travail dans un modèle catégoriel, simple et efficace. Cette posture assumée nous permet de porter votre voix sans ambiguïté, en abordant votre quotidien avec pragmatisme auprès des dirigeants de notre entreprise.

Sans tabou, complexes ou complaisance, **nous nous consacrons à vos problématiques et requêtes de cadres et d'encadrants dans un esprit d'accompagnement constructif, en pratiquant le parler vrai. En vous inscrivant sur nos listes, vous serez en capacité de mettre en lumière votre établissement, votre service, votre filière.** Vous pourrez faire valoir vos propres sujets, forts du soutien inconditionnel de vos collègues CFE-CGC qui mettront toutes leurs compétences à votre service.

Mieux encore : vous pourrez devenir notre représentant de proximité ou être élu dans votre CSE Établissement. Vous vous investirez alors dans des temps de détachement reconnus et contribuerez au progrès économique et social de La Poste avec tout le professionnalisme requis, dans des instances dévolues à cet exercice. Tout cela, sans perte de salaire fixe ou variable. Car pour la CFE-CGC, si l'engagement syndical ne doit pas être synonyme de gain financier, il ne doit pas pour autant constituer une perte de revenus, et nous avons fait inscrire cette exigence dans l'accord social à venir pour les porteurs de mandats.

À ce jour, les agents des classes 3 et 4 vivent un déficit de reconnaissance et une sous-représentation dans les instances locales ou nationales, malgré leur participation exemplaire aux scrutins organisés par l'entreprise. Cette marginalisation résulte - entre autres - de la place prépondérante qu'occupent les revendications portées pour les autres classes parce que plus représentées numériquement.

Face à cette situation, **la CFE-CGC Groupe La Poste consacre son énergie à vous faire exister.** Nous partageons vos attentes puisqu'elles sont également les nôtres : **nous connaissons vos métiers,** nous savons les injustices que vous pouvez vivre et mesurons les risques professionnels que vous encourez dans l'exercice de vos fonctions. Qu'il s'agisse de déontologie, de conformité, de management ou même de responsabilité pénale, nos représentants syndicaux agissent pour vous défendre avec raison. Appuyez-vous sur nos compétences et faites porter les fruits de vos requêtes à la hauteur des attendus de vos collègues cadres et encadrants. Avec l'avènement du CSE, vous pourrez vous garantir une représentation juste.

Agissez avec nous pour construire un CSE progressiste et responsable.

CFE-CGC Groupe La Poste **100%** de soutien au service des cadres et des encadrants !

Voici des sujets que nous portons pour vous :

100% de la rémunération méritée !

La Poste s'appuie sans modération sur ses cadres et ses encadrants. **Et pour la CFE-CGC, ils ne sont pas suffisamment rémunérés en face des efforts qu'ils fournissent.** Bien souvent, les augmentations annuelles qu'ils perçoivent ne compensent pas leur perte de pouvoir d'achat. **Il faut booster la part des cadres dans les négociations annuelles obligatoires.** Et sur ce sujet de la rémunération, n'oublions pas les cadres sup' fonctionnaires ! Car depuis des années, leurs augmentations indiciaires sont mécaniquement reprises sur leur complément Poste.

100% de l'offre sociale !

Prisonniers d'une offre sociale datée et déséquilibrée, **les cadres sont souvent exclus des prestations proposées en raison d'une éligibilité définie par le quotient familial (conditions de ressources).** Nous l'avons dit et répété mille fois. Les cadres ne doivent plus avoir à fournir leur feuille d'impôts. Ils doivent bénéficier de l'offre sociale dans son entièreté. À cotisation égale (et demain en CSE supérieure) prestation égale !

100% carrière, emploi et évolution professionnelle !

Pour **une qualité de vie et une évolution de carrière pérennes et solides**, nous proposons un grand accord social pour les cadres et les encadrants dans le futur environnement CSE à La Poste. Il faut notamment endiguer le fléau de l'absentéisme en croissance, en allant au-delà des démarches d'excellence managériale censées stopper à elles seules l'hémorragie. **Promotion - Formation - Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - Egalité pro - Maintien dans l'emploi - Autonomie et sens au travail sont autant de sujets qui méritent un dialogue social plus ambitieux** au service des cadres et des encadrants.

Avec l'allongement de l'âge de départ en retraite de 62 à 64 ans, nous sollicitons La Poste pour aménager de nouvelles formes de fin de carrière. En effet alors que les cadres et encadrants sont souvent entrés plus tard sur le marché du travail, on ne leur reconnaît pas la pénibilité, et la possibilité de TPAS s'amenuise d'année en année.

100% pour un télétravail choisi et transparent !

Le télétravail doit être choisi et accessible pour tous les personnels qui présentent une éligibilité par la nature de leurs activités, notamment pour sonner la fin du télétravail « gris » dans toutes les branches. La CFE-CGC n'a pas signé le dernier avenant en raison de l'inéligibilité sans fondements sérieux de la ligne conseil bancaire et du nombre important de collègues à qui il est interdit de faire une demande de télétravail alors qu'ils sont amenés à en faire régulièrement.

100% santé au travail !

Les Risques Psycho-Sociaux (RPS) constituent une menace réelle et sérieuse pour les cadres et les encadrants. **Pour la CFE-CGC, la santé au travail ne se négocie pas.** L'employeur nous la doit (art L41-1 Code du Travail). Ainsi nous travaillons sans relâche à la veille et à l'amélioration de la santé de l'ensemble des collègues.

100% d'accords signés s'ils vont dans le sens de vos intérêts !

Après la somme d'efforts fournis en négociations par les partenaires sociaux, les avantages acquis dans les accords bénéficient à tous, y compris à ceux qui les ont rejetés. Pour la CFE-CGC, il n'y a pas d'hypocrisie. **Dès lors qu'un accord vous est profitable, nous assumons nos responsabilités et nous le signons : à la BGPN et à la BSCC nous avons déjà été les seuls à signer après des mois de négociation.**

Fidèles à nos valeurs, nous défendons tous les cadres et les encadrants dans un esprit d'harmonie et de conquête sociale. Visitez notre site cfecgcgroupeposte.fr et découvrez la richesse de nos propositions et publications.

CADRES, ENCADRANTS, LIGNE BANCAIRE, COMMERCIAUX, EXPERTS : SOYEZ ACTEURS !

Rejoignez la seule organisation réformiste qui défend exclusivement vos intérêts, dans **LE 100% TRANSPARENCE ET LE 100% CONFIANCE.**



**# POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT
LOCAL CFE-CGC GROUPE LA POSTE**

**100% À VOS CÔTÉS
— VOTEZ CFE-CGC —**